

Note Méthodologique : Biodiversité et réglementation

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Cadre d'action pour relier protection du vivant, exigences réglementaires et performance opérationnelle.

- Réconcilier préservation des milieux et impératifs des projets, avec transparence envers les parties prenantes.
- S'appuyer sur référentiels internes/externes pour canaliser décisions, plans d'action et preuves.
- Approche pluridisciplinaire et gouvernance structurée (direction, HSE, métiers).
- Calendriers réalistes intégrant études d'incidences et suivis saisonniers.
- Transformer l'obligation de protéger le vivant en levier de maîtrise des risques et d'acceptabilité.

Point clé : 3 niveaux de maîtrise (politique, procédures, preuves) et 12 indicateurs minimum avec revue trimestrielle pour piloter la biodiversité.

Objectifs de la mission

- Prévenir les impacts en amont (éviter, adapter les projets).
 - Réduire les pressions via des mesures robustes et vérifiables.
 - Compenser à titre résiduel avec suivi et transparence.
 - Documenter les preuves (inventaires, décisions, contrôles).
 - Aligner gouvernance et indicateurs (tableau de bord ≥ 12 indicateurs, mise à jour trimestrielle).
-

Périmètre / livrables attendus

- Politique biodiversité et responsabilités formalisées; calendrier consolidé des obligations.
 - Diagnostic écologique et synthèse cartographique par site; cartographie des pressions et corridors.
 - Revue de conformité; registre des décisions ERC justifiant l'évitement puis réduction/compensation.
 - Plan d'action opérationnel (mesures, responsables, coûts) et tableau de bord (≥ 12 indicateurs).
 - Dossiers intégrant ERC, indicateurs et preuves (études d'incidences, autorisations).
 - Rapports de suivis, contrôles et audits; bilan annuel consolidé; revues trimestrielles.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage stratégique et périmètre

- Diagnostic de maturité, cartographie des périmètres, identification des obligations, arbitrages de gouvernance.
- Sensibilisation des directions/managers; formalisation politique et rôles.
- Livrables: politique et responsabilités, calendrier consolidé des obligations, jalons planifiés.

Étape 2 – Diagnostic écologique et cartographie des incidences

- Protocoles d’inventaires, sélection d’experts, campagnes de terrain et revue documentaire.
- Analyse des incidences et hiérarchisation des enjeux; cartographie des pressions/corridors.
- Livrables: synthèse cartographique par site; 2 campagnes minimales (printemps/automne) documentées.

Étape 3 – Analyse de conformité et options ERC

- Revue réglementaire, scénarios ERC, étude d’alternatives et critères de décision.
- Intégration ERC aux dossiers; définition mesures, indicateurs et coûts; proportionnalité des mesures.
- Livrables: registre des décisions ERC justifiant l’évitement avant réduction/compensation.

Étape 4 – Plan d’action, indicateurs et gouvernance

- Structuration du plan (objectifs, actions, responsables, planning) et du tableau de bord.
- Déploiement des mesures; allocation des ressources; intégration aux processus d’entreprise.
- Livrables: ≥ 12 indicateurs suivis; 3 niveaux de reporting (site/région/groupe); revue trimestrielle.

Étape 5 – Mise en œuvre, contrôles et amélioration

- Exécution des mesures; audits ciblés; évaluations d’efficacité; ajustements budgétaires.
- Contrôles, suivis écologiques, revues de conformité; publication de preuves.
- Livrables: 2 audits/an sur sites sensibles; bilan annuel consolidé; boucle d’amélioration documentée.

Planning / durée / jalons

Jalon	Fréquence / temporalité	Sortie principale
Inventaires écologiques	2 campagnes minimales (printemps / automne)	Jeux de données et synthèse cartographique par site
Revue de performance biodiversité	Trimestrielle	Tableau de bord (≥ 12 indicateurs) et actions correctives
Audits ciblés sur sites sensibles	2 par an	Rapports d’audit et plans d’actions
Veille réglementaire	Revue mensuelle; 2 mises à jour annuelles des procédures	Synthèse d’impacts et mise à jour des référentiels
Bilan consolidé	Annuel	Bilan des résultats, conformité et amélioration continue

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Périmètres exposés et obligations applicables (calendrier associé).
 - Protocoles d'inventaires, experts naturalistes, fenêtres biologiques.
 - Données de terrain (inventaires, effort d'échantillonnage) et revue documentaire.
 - Cartographies des sensibilités, pressions et corridors.
 - Dossiers projets et alternatives techniques pour la séquence ERC.
 - Procédures internes, politiques, registre des décisions et de traçabilité.
 - Capacités de reporting multi-sites (indicateurs, consolidation, comparabilité).
 - Ressources pour suivis, audits, contrôles et archivage des preuves.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance à 3 niveaux (direction, HSE, projets) avec rituels de pilotage.
 - Traçabilité obligatoire: registre des décisions daté, responsable et justificatif par action.
 - Indicateurs: ≥ 12 , comparables entre sites; seuils d'alerte liés aux fenêtres biologiques; revue trimestrielle.
 - Contrôles qualité: 2 audits/an sur sites sensibles; contrôles indépendants par phase; revue de conformité.
 - Gestion des risques: respecter saisonnalités, documenter l'échantillonnage, proportionner les mesures, distinguer action/résultat.
 - Veille réglementaire structurée: revue mensuelle, diffusion à 3 niveaux et 2 mises à jour annuelles des procédures.
-